

Annexe IV

Questionnaire en matière de lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme (LBC/FT) à destination des entreprises de réassurance pratiquant les branches crédit/caution

Instructions :

- Lorsque l'entreprise ne pratique pas les branches crédit/caution, veuillez répondre uniquement à la première question de la Partie I ci-dessous par "non" et en suite nous transmettre le questionnaire dûment signé par le Responsable du Respect.
- Lorsque l'entreprise pratique les branches crédit/caution, le présent questionnaire est à compléter par la personne responsable du contrôle du respect des obligations professionnelles en matière de lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme (ci-après le « Compliance Officer ») au sein de l'entreprise. Il doit obligatoirement être contresigné par la personne responsable du respect des obligations professionnelles en matière de lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme (ci-après le « Responsable du Respect ») au sein de l'entreprise (si les fonctions de Compliance Officer et Responsable du Respect ne sont pas assumées par la même personne).
- Le questionnaire se réfère aux seules affaires de type crédit/caution, les pourcentages demandés doivent être estimés sur base du volume d'affaires dans ces branches et de la situation du portefeuille en cours (cumul stock et production de l'année).

Partie I : Évaluation du risque des portefeuilles de l'entreprise

NOM DE L'ENTREPRISE DE REASSURANCE

Pratiquez-vous les branches crédit/caution ?

(Si la réponse est non, veuillez renvoyer le questionnaire non complété, mais néanmoins dûment signé par le Responsable du Respect !)

L'organisation interne est-elle sous-traitée?

Nom du Responsable du Respect:

Nom du Compliance Officer (si une telle fonction existe):

A qui (*position hiérarchique*) rapporte le Compliance Officer au sein de l'entreprise (si personne différente du Responsable du Respect) ?

Est-ce que le Compliance Officer effectue d'autres tâches au sein de l'entreprise ?
Lesquelles ?

Signature du Responsable du Respect:

Signature du Compliance Officer:

A. Risque géographique

1. a) Quel est le pourcentage de contrats en portefeuille pour lesquels le pays d'établissement de la cédante (entreprise d'assurances ou de réassurance cédant directement) est un pays de l'EEE?
- b) Est-ce que l'entreprise vérifie s'il existe un lien géographique apparent entre le pays d'établissement de la cédante (entreprise d'assurances ou de réassurance cédant directement) et l'Etat d'implantation de l'institution bancaire par laquelle les primes sont payées?
2. Quel est le pourcentage de primes payées via un compte d'un pays dont le régime en matière de LBC/FT présente des défaillances substantielles et stratégiques ou dont le régime en matière de LBC/FT est jugé non satisfaisant (suivant les déclarations du GAFI)?
3. Quel est le pourcentage de contrats pour lesquels l'intermédiaire réside dans un autre Etat (sauf le Luxembourg) que la cédante / rétrocedante?
4. Est-ce que l'entreprise dispose de procédures de vérification rigoureuse lorsque des mouvements fréquents et inexplicables de fonds depuis différentes institutions bancaires ou de différents pays sont constatés?

Commentaires (si "Non, je n'ai pas encore été confronté à cette situation"):

B. Cédantes / Rétrocedantes

1. Parmi les cédantes, quel est le pourcentage de sociétés cotées en bourse (en terme de nombre de contrats)?
2. Quels sont le nombre et le pourcentage exacts de contrats en portefeuille pour lesquels le "bénéficiaire effectif" (personne physique qui, en dernier lieu, possède ou contrôle une entité juridique) d'une cédante / rétrocedante est une personne politiquement exposée ("PPE") au sens de l'article 1er §(7) de la loi LBC/FT?
- a) - Nombre de contrats :
- b) - Pourcentage de contrats :
3. Quel est le pourcentage de contrats pour lesquels l'actionariat de la cédante / rétrocedante est une structure juridique complexe (trust ou construction juridique similaire ou société off-shore)?

C. Modes de paiement

1. a) Est-ce que votre entreprise accepte le paiement des primes
- | | |
|-------------------------------------|----------------------|
| 1. en espèces: | <input type="text"/> |
| 2. par chèque bancaire: | <input type="text"/> |
| 3. par dépôt titres, créances, etc: | <input type="text"/> |
| 4. autres: | <input type="text"/> |
- b) Votre entreprise accepte-t-elle le paiement des primes par des tiers (autres que parties du contrat)?
2. a) En cas de sinistre, est-ce que votre entreprise accepte de payer l'indemnité
- | | |
|------------------------|----------------------|
| 1.en espèces: | <input type="text"/> |
| 2.par chèque bancaire: | <input type="text"/> |
- b) En cas de sinistre, est-ce que votre entreprise accepte de payer l'indemnité dans une monnaie autre que la monnaie originale du contrat (les contrats émis dans des pays dont la monnaie a basculé entre-temps à l'euro ne sont pas à considérer)?
3. Quel pourcentage des primes est encaissé directement par l'entreprise (et non p.ex. par le biais d'intermédiaires)?

D. Réseau d'intermédiation

1. Quelle est la répartition (en pourcentages) de l'encaissement de l'entreprise selon:
- | | |
|----------------------|----------------------|
| a) - Courtier : | <input type="text"/> |
| b) - Vente directe : | <input type="text"/> |
| c) - Autre : | <input type="text"/> |
- Total : 0,00%**
2. L'entreprise dispose-t-elle d'une politique d'acceptation des intermédiaires?
3. Durant la collaboration avec l'intermédiaire, l'entreprise effectue-t-elle un contrôle sur la validité de l'agrément?
4. L'intermédiaire / tiers introducteur est-il chargé de collecter et de vérifier pour le compte de l'entreprise les informations relatives à l'identité et la connaissance des cédantes / rétrocédantes?
- Commentaires (si réponse = "Non applicable") :*
-
5. L'intermédiaire / tiers introducteur met-il à disposition de l'entreprise, sans délai, les documents relatifs à l'identification et la connaissance des cédantes / rétrocédantes?
- Commentaires (si réponse = "Non applicable") :*
-